



LES AMIS DE VEZELAY ET DE SA REGION

Siège social : Mairie de Vézelay - BP16 - 89450 VEZELAY

ASSEMBLEE GENERALE DU 31 AOUT 2019

Les membres de l'association sont réunis ce 31 août 2019 à la Salle des fêtes de Saint-Père. Après vérification du quorum et de l'enregistrement de la feuille d'émargement des membres à jour de cotisation, 68 adhérents (51 présents, 17 pouvoirs) sont présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer.

Après avoir clos l'assemblée générale extraordinaire, la présidente Lydwine Saulnier-Pernuit ouvre l'assemblée générale ordinaire à 16h 45. Elle remercie le maire de Saint-Père-sous-Vézelay qui nous accueille dans ce lieu municipal et nos membres et administrateurs de cette commune qui se sont occupés de l'organisation de ces réunions. Elle remercie également le maire de Vézelay de sa présence.

Au nom du conseil d'administration, Marianne Debré rend hommage à nos vieux amis vézéliens qui nous ont quittés ces derniers mois : Robert Bucquoy dit « Tintin », Michel Gautreau, Gabriel Ferrand et son épouse Liliane et Madeleine Rouillard.

□ Rapport d'activité 2018

Claude-Yves Mazerand rappelle les activités 2018, illustrées par un diaporama.

- Le 8 juillet, la sortie prévue à La fabuloserie, en Puisaye à Dicy, a été hélas annulée faute de participants.
- A Saint-Père, le 10 juillet, malgré la demi-finale qui faisait trembler une partie de nos concitoyens, Philippe Beyney a rassemblé un public nombreux et attentif autour des techniques d'archéologie non destructrice : Lidar, radar, magnétomètre, photographies aériennes et

numérisation sur internet, nouvelles découvertes archéologiques dans le Vézélien

.
- Le 12 août à Asquins, Pierre Haasé nous a parlé du colonel Melvin Hall.
- Le 13 octobre, Francis Coutant nous entretenait de L'architecture initiatique et Marcel Proust, la recherche du temps perdu à la Madeleine de Vézelay

.
- La saison s'est conclue le 20 octobre par une présentation de Fabrice Henrion sur Les fouilles

arc

héologiques de l'aut

omne 2017, nouvelles données sur le cloître et la porterie

, faisant suite aux travaux menés par

le Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre

.
Travail sur la communication : toutes les informations figurent sur notre site internet régulièrement mis à jour par Julien Gautier. L'été 2018 a vu la publication du bulletin numéro 82. Un projet de page Facebook est en gestation.

Sur le plan de la vie associative, le renouvellement du Comité d'administration en 2018 a permis de retrouver un bureau dynamique, élu lors de sa première réunion fin octobre, composé de Lydwine Saulnier-Pernuit (présidente) ; des vice-présidents : Julien Gautier, Viviane Huys, Claude Yves Mazerand, de Jean Lacoste (secrétaire) ; de Danielle Kail, puis Marianne Fouchet (en 2019) au poste de trésorière, et de Magali Porcel (comptable).

Le comité s'est réuni 6 fois entre les deux Assemblées et a travaillé à construire le programme d'activités 2019

. Nous avons également alerté et envoyé des courriers sur l'état du site archéologique du Crot au Port.

Nous avons élaboré et transmis un positionnement de l'association sur le projet de Programme d'actions

de

l'Opération Grand Site d

u Vézélien et participé aux réunions du Comité Consultatif de la société civile

Enfin, dans le cadre de la Grande Saint Vincent de Bourgogne qui s'est tenue en janvier 2019, nous avons appuyé la réalisation de 4 ka

kémonos d'illustres de Vézelay : Théodore de Bèze, Claudel, Bataille, Clavel

→ Le rapport d'activité 2018 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

□ Evocation des activités de l'année en cours

Magali Porcel revient sur la programmation de cette année 2019.

- Le 29 juin, pour la première du cycle Rencontre avec... Marie Joudiou a pu présenter son travail de restauration du tableau de l'église d

Asquins, en cours.

- Samedi 20 juillet à Saint-Père, Philippe Beyney nous parlait des Portails gothiques bourguignons

- Avec PLEIN SEL les 6 et le 10 août, aux Fontaines Salées ainsi que le 27 juillet, pour cause de temps menaçant, à la Maison Zervos de la Goulotte, c'est une lecture-déambulation à laquelle Christian Limousin nous conviait avec son poème épique sur le sel, et à la découverte des œuvres

plastiques de Patrick Pourquoi. Un évènement lié bien sûr à notre patrimoine et co-organisé avec l

association- fondation Christian & Yvonne Zervos, qui donnera lieu à un film court qui pourra être largement visionné. - Le 27 juillet à Asquins, Pierre Haasé a évoqué le « petit » patrimoine de nos villages, en lien avec l

association
Ultreïa

A venir et pour clore la saison, le film de Michelle Gales A la recherche de Vaubeton sera projeté à la Grange de la Cité de Voix samedi 26 octobre.

Sans oublier la publication du numéro 83 (été 2019) du bulletin, dont la qualité a été fort appréciée.

□ Rapport Financier 2018 et approbation des comptes

Danielle Kail présente le diaporama comptable 2018.

Les charges se sont élevées à 3 559,07 € et les recettes à 3 176 €, induisant un solde négatif de 383,07 €.

Ce déficit est nettement moins élevé que celui de l'année précédente.

Les cotisations représentent 3 110 euros pour 150 adhérents à jour.

La dépense principale reste le bulletin, pour un total de 2 269,60 €, réalisé à 200 exemplaires et comprenant le maquettage par une graphiste ainsi que les frais

d'e

xpédition.

Les autres frais sont liés aux manifestations et conférences, pour 1 289,47 € et restent stables.

L'état comptable au 31 décembre 2018 affichait un solde créditeur, notamment au travers du placement de 7 909,31 € en Livret A, auquel s'ajoutait une trésorerie de 3 446,22 €

Danielle Kail souligne la baisse continue des adhésions, peut-être liée à la période de relance.

Elle rappelle que l'association recevait une petite subvention de la commune d'Asquins qu'il convient de resolliciter. La présidente remercie vivement Danielle Kail de son sérieux.

En l'absence de questions ou remarques, elle procède au vote.

→ Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée, quitus est donné à la trésorière. Danielle regrette qu'un budget prévisionnel pour 2019 ne puisse être présenté.

Marianne Fouchet, qui a pris le relai sur le poste début 2019, présente un zoom sur le coût du bulletin qui représente les 2/3 du budget de l'association.

Suite à des échanges entre administrateurs et compte tenu du coût du bulletin, la discussion sur une potentielle augmentation du montant de cotisation est ouverte.

Pour la présidente il semble prioritaire de retrouver un bon nombre d'adhérents. Est-ce vraiment le moment ? Les adhérents présents n

y paraissent pas favorables.

Catherine Tomasini propose d'augmenter la valeur faciale du bulletin, dont nous avons vendu 25 exemplaires à part. Danielle Bergeron signale le coût de la belle revue

Vents du Morvan

(6€5)

Jean François Blandin suggère, à l'exemple de la Scène Faramine, d'engager une démarche de Reconnaissance d'Intérêt Général permettant des déductions fiscales pour le versement de cotisations. La présidente conclut en ce sens, cette possibilité pourra être étudiée par le Conseil d'administration.

Elle propose de continuer à tenter de diminuer les coûts de publication du bulletin, et de revoir le sujet des cotisations lors de la prochaine assemblée.

□ Rapport moral de la présidente

Présidente depuis moins d'un an (précisément depuis le 27 octobre 2018), je ne me sens pas bien préparée à l'exercice que l'on attend de moi aujourd'hui : présenter le rapport moral des Amis de Vézelay et de sa région, rapport qui reste indispensable chaque année dans la vie d'une association. Par ailleurs si je fréquente régulièrement Vézelay et ses environs, je n'habite pas ici comme la majorité d'entre vous, vous le savez, mon travail m'ayant fixée de nombreuses années à la tête des Musées de Sens, au nord de ce département de l'Yonne.

Mon lien avec Vézelay - et ma fidélité aux Amis de Vézelay - remonte à la fin des années 1970, dans les préparatifs et l'ouverture du Musée de l'œuvre Viollet-le-Duc. Cet important travail de recherche et de documentation a permis à la fois de restaurer un bâtiment qui le méritait (dit le dortoir des moines) et de sauvegarder les fragments originaux déposés par Viollet-le-Duc, plusieurs pièces majeures ayant été précédemment volées par négligence.

Mais je suis profondément attachée à l'association des Amis de Vézelay et de sa région, qui, historiquement, est la première à s'être intéressée au patrimoine vézélien, à vouloir l'étudier, le mettre en valeur, l'animer. Elle a connu de s hauts et des bas, des périodes prestigieuses avec de grandes personnalités (littéraires, politiques, spécialistes) qui acceptaient de s'investir en ce lieu, puis des moments difficiles, aux limites de disparaître. A plusieurs reprises, elle a pu renaître de ses cendres.

Sa présence, dans le panorama local, est d'autant plus indispensable que ces dernières années, Vézelay a restauré la chance de bénéficier de grandes restaurations et d'importants aménagements, tant dans la colline que pour le Grand Site. Sans parler du classement au Patrimoine mondial de l'Unesco, dont nous célébrons le 40^e anniversaire.

Aussi il fallait agir pour redynamiser ce que je considère comme une belle institution.

Ce nouveau souffle a commencé par la révision des statuts, ce qui explique la nécessité de l'Assemblée Générale extraordinaire par laquelle nous avons commencé. Depuis la présidence de Jean-Claude Bécane, il en était question, mais le travail n'avait pas pu être mené jusqu'au bout. Grâce à la collaboration et l'exigence de perfection de plusieurs membres du Conseil d'Administration, les statuts ont évolué dans une recherche de simplification et de clarté. Mais aussi en affirmant notre volonté de s'élargir à la vie locale, de répondre à une ouverture vers toutes les formes de culture, de satisfaire à toute curiosité légitime.

Il y aura bien sûr les recherches et le savoir scientifique, qui avancent chaque jour grâce aux nouvelles techniques, comme en témoignent les travaux de restauration menés autour de l'abbatiale.

Mais nous souhaitons aider notre public à découvrir d'autres activités patrimoniales,
- comme le « patrimoine qu'on dit petit », que la conférence de Pierre Haasé a permis de révéler,

- ou encore la visite de l'atelier de Marie Joudiou, restauratrice de peintures, qui a montré à ses visiteurs ce métier difficile et merveilleux qui peut sauver ces œuvres si fragiles. Nous avons initié avec Marie Joudiou, la première de ces « Rencontres avec », que nous souhaitons développer chaque année, proposant la découverte des artisans et des métiers de la région.

- en ce sens aussi, l'évènement plastique et poétique Plein Sel a été une expérience remarquable, alliant au cours de trois soirées la découverte des créations en sel de Patrick Pourquoi et les Chants du Sel, grand et beau poème épique de Christian Limousin, en collaboration avec l'association -fondation Christian et Yvonne Zervos.

Dans le programme de l'année prochaine, nous souhaitons développer plus encore cette volonté d'ouverture sur tout ce qui fait la diversité du Vézélien. Nous avons aussi en projet l'enrichissement du site Internet, qui doit permettre de mieux faire connaître l'association et ses actions dans le Vézélien, ainsi que la création d'un site et d'une page Facebook.

Nous voulons utiliser des moyens plus modernes, comme le reportage multimédia réalisé par Djemel Mokkadem au cours de la dernière lecture de Plein Sel, qui, une fois monté, pourrait être en ligne sur notre site et permettre à tous de découvrir cette création contemporaine et ce texte très riche.

Enfin un dernier mot sur notre bulletin très réussi, tant dans son contenu que dans sa présentation. Il est le fruit de la collaboration de plusieurs de nos membres et parfaitement mis en musique par Catherine Tomasini. Il est le lien régulier avec nos membres, dont il faut, je le rappelle, développer le nombre, mais il est diffusé bien au-delà. Il nous faut veiller à accueillir

des articles aussi divers qu'actuels.

Je conclus en vous remerciant de votre confiance, mais aussi en remerciant tous mes collègues du Conseil d'administration qui m'ont assuré un indéfectible soutien pendant ces premiers mois, notamment Marianne Fouchet.

Je soumetts à votre approbation ce rapport moral.

→ Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.
Après la partie statutaire, l'assemblée générale se poursuit par des informations et échanges libres.

□ Sujets pour information

Point sur le patrimoine de Saint-Père, par Philippe Beyney

Après avoir retracé l'historique de la récente adjonction au portail d'une statue d'1m60, il demande si cela ne pourrait pas faire l'objet d'une action

des Amis de Vézelay et de sa région ?

Il propose « qu'après une période d'un an d'observation, de critique et d'évaluation de la valeur patrimoniale de la statue, notre association joue pleinement son rôle de restauration dans le respect de la

décision d'état quant à la « réversibilité » du projet,

du travail commencé par Paul Boeswillwald, du sculpteur du buste de roi du XIIIe siècle, et du portail « unique peut-être » conçu « évidemment par un artiste du premier ordre » (E.

Viollet-le-Duc) ».

Il précise que le coût de cette opération a avoisiné les 20 000 €.

Il propose de lancer une pétition et de communiquer auprès de la presse spécialisée.

Présentation de l'association Ulteia par Françoise Charlier
Présidente de l'association, créée fin 2018 initialement pour la restauration de la croix d'Asquins, elle indique que l

association poursuivra son action sur le « petit » patrimoine.

Point sur les réalisations de l'association Vie et Patrimoine par sa présidente Marie-France Kannapell
Les diapositives ont permis de mesurer les actions engagées depuis la création début 2013, essentiellement centrées sur la restauration des remparts sud de Vézelay. Présentation des moyens : chantier de bénévoles en coopération avec la Fédération Rempart Bourgogne Franche-Comté ; des financements par des subventions publiques (état, région, département, commune) et des dons ; supervision par un architecte du patrimoine ; participation de 6 à 11 bénévoles sur 2 semaines, encadrés par une animatrice de vie et un encadrant technique ; ainsi que les travaux menés sont expliqués.

Demain le Vézélien par Claude-Yves Mazerand

Ce collectif s'est initié il y a un an et demi, suite à la projection du film Demain. L'idée étant de se réunir, se rencontrer, échanger ensemble car « seul on ne peut rien ». Des sujets y sont abordés concrètement : création d

un rucher collectif avec une association spécifique, gestion des arbres fruitiers du verger de la Maison Jules-Roy et plantations à venir, projet de plateforme de compostage,

...

.

Nouvelles du Grand Site

Marianne Fouchet rappelle l'essentiel de la démarche d'Opération Grand Site de France : ses objectifs et

ses étapes, les sites déjà labellisés et ceux en projet dont fait partie le Vézélien avec les 18 communes du site classé. 10 années est un temps habituel de mise en place initiale, nous ne sommes pas une exception. Elle en précise l

avancement :

- Depuis juillet 2017, le portage et l'animation de l'Opération Grand Site de Vézelay ont été confiés au Conseil Départemental de l'Yonne.

- Le premier Programme d'actions (2018-2023) a été validé par toutes les instances locales fin 2018 puis transmis et le dossier de candidature au label « Grand Site de France » est en cours d'instruction au niveau du ministère. Elle présente les 3 axes et objectifs du programme d'action qui a été localement validé, et sera soumis à l'Etat, permettant, s'il est validé, une première reconnaissance et obtention du label. Les actions et sous actions sont développées.

Concernant la gouvernance et son organisation, qui ont été formalisées le 29 juillet 2019 par un arrêté préfectoral, celui-ci prévoit : un Comité de Pilotage, un Comité Technique, un Comité de Gouvernance Locale et cinq Comités consultatifs dont

- le comité consultatif des acteurs culturels, auquel notre association participe
- le comité consultatif des acteurs de la biodiversité et de l'environnement,
- le comité consultatif des acteurs du patrimoine bâti,
- le comité consultatif des acteurs agricoles,

- le comité consultatif des acteurs économiques.

Elle signale que les documents sont accessibles sur le site internet de la mairie de Vézelay. La question des moyens financiers qui seront attribués aux actions reste entière, au-delà de « recyclage » de dynamiques existantes, cela en reflètera vraiment l'ambition.

M. le maire de Vézelay indique que cela a pris du temps pour mettre d'accord toutes les municipalités concernées, ce qui s

est concrétisé par la création de l

association des communes qui va initier ses premiers projets avec comme action initiale un travail sur les chemins de randonnée reliant les villages de l

OGS.

□ Echanges sur les actualités vézeliennes, informations et projets

M. le maire de Vézelay dit constater avec plaisir la dynamique renouvelée de notre association, il se

félicite de ce moment d'échange privilégié.

Avancement des travaux de la basilique

Il précise que les travaux du narthex et du tympan intérieur se poursuivront jusqu'à début novembre, ceux de la façade dureront plus longtemps. D

,
autres travaux (cloître,

...

) pourraient être poursuivis après 2020

s'ils

obtiennent des financements de l

,

Etat.

L'aménagement du parvis est inclus dans l'actuelle programmation, des échantillons de revêtement seront exposés et soumis pour avis, les Amis de Vézelay pourront s

,

exprimer.

Des fouilles devraient commencer en septembre.

Claude-Yves Mazerand rappelle que les plans de projet final du parvis sont attendus depuis un an. Il demande quand celui-ci sera consultable ?

Où en est le projet de rénovation des espaces publics ?

M. le maire espère que les travaux d'ampleur consécutifs à cette « belle étude », avec une programmation globale sur 9 ans pourront trouver un financement aussi ambitieux que ceux de la basilique.

Magali Porcel s'inquiète de l'absence de vision générale, dans la mesure où le parvis et les espaces publics feront l'objet de traitements différents, par des maîtres d'œuvre différents : 2BDM (F. Didier) et Cité Site.

M. le maire lui répond que c'est l'Architecte des Bâtiments de France qui a toute autorité sur cet espace public.

Les remparts

M. le maire explique que la commune a engagé des démarches pour acquérir les linéaires de 5 parcelles sur 1 mètre de profondeur côté sud afin d'en permettre ensuite une démarche de classement, ce que ne permettait pas le morcellement en de nombreuses propriétés privées.

- Au sujet des bâtiments de La Maladrerie, il est précisé que la protection monuments historiques en cours devrait être prochainement officialisée.
- Une démarche identique est en cours de lancement pour l'ensemble de la Maison Zervos de La Goulotte qui a fait récemment l'objet d'une étude poussée.

Un membre demande combien de mandats municipaux seront encore nécessaires pour rénover Vézelay ?

M. le maire répond qu'une grande partie de ce mandat a été occupée à la remise en ordre de la situation de la commune et, compte tenu des retards considérables en la matière, aux travaux sur bon nombre de bâtiments municipaux.

□ Questions diverses

Monique Bel évoque plusieurs inquiétudes concernant l'écoles :

- son maintien au vu des effectifs estimés à la rentrée 2020-2021

- un souci de ramassage des enfants par les transports scolaires, pour lequel il est fait appel, transitoirement espérons-le, à la contribution citoyenne de tous.

Pour clore l'assemblée, l'assistance est invitée à partager le pot de l'amitié.